

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 décembre 2022

Membres : - afférents au Conseil : 15 - en exercice : 14 - présents : 12 - votants : 12 Convocation en date du : 9 décembre 2022 Affichée le : 9 décembre 2022	Le treize décembre deux Mil vingt-deux à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE. Présents : BABEL Anne, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FOUGERE Gilbert, GAY Arlette, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne Absents excusés : BANCEL Béatrice, FORISSIER Johan Secrétaire de séance élu : DESLOIR Bernard
N° 2022D809	MODIFICATION DES TARIFS COMMUNAUX 2023

Monsieur le Maire explique qu'il y a lieu de modifier la Participation Forfaitaire à l'Assainissement Collectif.
Il propose de fixer le tarif à 2.000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE la modification des tarifs communaux 2023, tel que présenté ci-dessus.

Le Secrétaire de Séance
Bernard DESLOIR



ROZIER EN DONZY, le 20/12/2022
Signé : le Maire, Didier BERNE

